

## RD-CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2675 - MARDI 2 AOÛT 2016

## PROCESSUS ÉLECTORAL

Lancement de l'opération  
d'identification et d'enrôlement  
des électeurs

La Céni a effectivement tenu sa promesse en lançant, depuis le 31 juillet, l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs. C'était dans la nouvelle province du nord-Ubangi. Il s'est agi de l'enregistrement des électeurs pour plusieurs scrutins à venir dont la présidentielle prévue pour cette an-

née par la Constitution. Quarante-vingt-dix jours sont requis pour cette opération au niveau de la province du nord-Ubangi, quitte à l'étendre sur l'ensemble du territoire national en couvrant toutes les autres provinces restantes.

L'enregistrement des électeurs devra durer près de dix mois

dans tout le pays.

Les nouvelles cartes d'électeurs, émises par l'institution électorale au cours de ce processus censé durer près de dix mois dans tout le pays, sont appelées à remplacer celles qui avaient servi lors des scrutins controversés de 2011.

Page 12



Le président de la Ceni Corneille Nangaa

RETOMBÉES DU MEETING  
DU RASSEMBLEMENTLa Céni poussée à  
convoquer le corps  
électoral le 19 septembre

Étienne Tshisekedi

Le leader de l'UDPS a exigé dimanche, en sa qualité de chef de file du Rassemblement de forces acquises au changement, devant des dizaines de milliers de partisans, la tenue de l'élection présidentielle d'ici la fin de l'année. « Si la Céni ne convoque pas l'élection le 19 septembre, elle sera coupable de haute trahison », a martelé le « Sphinx » de Limete. Et de demander au peuple congolais de se prendre en charge en faisant prévaloir sa souveraineté après le 19 décembre 2016, date qu'il considère comme marquant la fin du préavis de trois mois accordé au président Joseph Kabila, au pouvoir depuis 2001.

Au nombre d'exigences formulées par l'opposition pour baliser la voie quant à sa participation au Dialogue figure, entre autres, le remplacement du facilitateur de l'Union africaine, Edem Kodjo, dont la neutralité serait sujette à caution.

Page 12

## MUSIQUE

## Libération sous caution de Koffi Olomide

Après que le tribunal a rejeté le 30 juillet la demande de mise en liberté provisoire sollicitée par les avocats du chanteur congolais, ces derniers sont montés au créneau pour faire valoir certaines clauses du Code pénal congolais qui plaident en faveur de l'incriminé. C'est notamment le cas de l'article 3 qui exige que la victime se plaigne avant que le parquet ne puisse agir et que la justice examine le fait.

Dans le cas d'espèce, a argumenté la défense, le parquet n'avait pas le fait en cause en plus du fait qu'il n'y avait eu aucune plainte déposée contre l'artiste. En outre, le fait que le Kenya n'a pas communiqué de manière officielle avec la RDC sur cette affaire aurait relativisé la portée des accusations portées contre Koffi, ont argumenté ses avocats pour lesquels le dossier serait en réalité vide.

Page 13



## JEUX OLYMPIQUES 2016

Rosa Keleku portera  
l'étendard de la RDC à Rio

Le ministre des Sports, Denis Kambayi, avait reçu en audience le 30 juillet dans son cabinet à l'athlète Rosa Keleku, vice-championne d'Afrique de Taekwondo chez les moins de 49 kg. Cette dernière a été désignée porte étendard de la RDC aux Jeux Olympiques 2016 qui se dérouleront du 5 au 21 août à Rio de Janeiro au Brésil. Le ministre des Sports lui a remis, juste pour la symbolique, le drapeau de la RDC qu'elle défendra, avec ses pairs, dans les disciplines où ils vont concourir.

Agée de dix-neuf ans, Rosa Keleku aura cet honneur pour avoir été la première congolaise à se qualifier à cette compétition à l'issue du tournoi qualificatif de Taekwondo chez les moins de 49 kg organisée en février dernier au Maroc.

Page 13

## ÉDITORIAL

## Il se peut ...

Rien, finalement, ne rend mieux compte du fait que la page est tournée des désaccords politiques soulevés par le changement de nos institutions à la faveur du référendum du 25 octobre 2015 que l'atonie qui gagne peu à peu les réseaux sociaux. Alors, en effet, que ceux-ci ne cessaient depuis des mois de s'enflammer sous le moindre prétexte dans le but avoué de perturber le processus institutionnel en cours, on les voit aujourd'hui sinon se calmer, du moins modérer leurs attaques contre les autorités congolaises. Exactement comme si ceux et celles qui alimentaient jusqu'alors la «toile» en propos hostiles contre le pouvoir en place avaient pris enfin la mesure de leur échec.

Ce changement de comportement ne signifie pas que les opposants radicaux ont fini par se convaincre du bien-fondé des réformes adoptées à une large majorité par les citoyens congolais mais seulement qu'ayant pris acte de leur échec, ils s'interrogent désormais sur l'attitude à adopter face à un gouvernement d'ouverture qui entend bien traduire en actes le programme de «rupture» énoncé par le chef de l'Etat. Ayant échoué dans leur tentative de soulever la rue contre nos dirigeants, ils n'ont pas d'autre voie à suivre, s'ils veulent continuer à exister sur la scène politique, que de jouer le jeu de la nouvelle République.

Tout indique, dans ce nouveau contexte, qu'une course est désormais engagée entre les différentes formations de l'opposition afin d'occuper la place que réserve l'Acte fondamental aux adversaires déclarés du pouvoir. Et tout indique aussi que la bataille sera rude entre les alliés d'hier pour affirmer leur prééminence sur la scène politique intérieure. D'où les prises de position que certains et certaines adoptent présentement au risque de provoquer de profondes divisions dans leur propre camp.

Il est, bien sûr, trop tôt de dire qui sortira vainqueur de cette course contre la montre. Mais l'on peut tenir pour certain que les tensions vont rapidement croître au sein de l'opposition en raison du calendrier électoral à venir qui sera dominé par les élections législatives dont la date n'est pas encore fixée. En attendant, réjouissons-nous du fait que notre jeune démocratie ait su instaurer un nouvel équilibre des pouvoirs que nul ne conteste plus réellement, y compris sur la «toile» où jusqu'à présent se déchainaient les opposants les plus radicaux.

Les Dépêches de Brazzaville

## DRAME DU 4 MARS

## Plusieurs victimes réclament la reconstruction de leurs habitations



Depuis cinq ans, il y a encore des victimes du drame du 4 mars 2012 qui continuent à vivre dans de mauvaises conditions.

Elles ont mis à profit la rencontre citoyenne organisée le 29 juillet par le député de la première circonscription électorale de Talangai, Hyacinthe Ingani pour présenter leurs souffrances et réitérer leurs doléances.

Les populations des quartiers 61 et 62 du sixième arrondissement de Talangai ont rappelé à leur élu que le gouvernement leur aurait fait la promesse de les placer momentanément dans les nouveaux logements sociaux construits au niveau de Dragage, le temps, ont-ils ajouté, que l'Etat procède à la reconstruction de leurs maisons. «Nous attendons toujours cette promesse du gouvernement qui ne semble pas se réaliser. Les logements sociaux sont achevés et sont inhabités pendant que

nous sommes à la belle étoile. Nous ne sommes pas auteurs de nos malheurs. Nous demandons au gouvernement d'en trouver au plus vite la solution. Cette situation a trop duré », a confié un habitant du quartier 61.

Abordant les autres aspects liés à la vie du pays, les habitants des deux quartiers ont voulu en savoir plus sur les recettes générées par la vente du bois et d'autres minerais au moment où l'on parle de plus en plus de l'écroulement des prix du baril du pétrole.

Répondant aux questions de ses mandants, le député Hyacinthe Ingani a pris acte de toutes leurs doléances. A propos du dossier du 4 mars, il a indiqué que la commission mise en place pour la circonstance est en pourparlers avec le gouvernement.

Il leur a fait part des délibérations de son entretien avec le Premier ministre Clément Mouamba qui a promis demander aux ministres impliqués

Les populations des quartiers 61 et 62 dans le dossier du 4 mars de lui proposer des rapports circonstanciés, afin de connaître les contours exacts du dossier et d'en proposer les pistes de traitement.

En outre, le député de Talangai 1 leur a fait comprendre que dans le budget rectificatif qui venait d'être adopté par l'Assemblée nationale, il est inscrit une ligne budgétaire relative à la reconstruction des maisons détruites à la suite des explosions du 4 mars 2012.

Par ailleurs, Hyacinthe Ingani a informé ses mandants que la nouvelle Constitution du 25 octobre 2016 donnait plus de pouvoirs au Parlement dans le cadre du contrôle de l'exécutif. Les parlementaires, a-t-il dit, vont se saisir de cette opportunité constitutionnelle pour faire pression sur le gouvernement, en vue d'obtenir la résolution de plusieurs problèmes administratifs.

Roger Ngombé

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama  
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),  
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,  
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo  
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

## Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Marcel Myande,  
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200  
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo

## Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,  
Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## VIE DES PARTIS

## Guy Brice Parfait Kolelas appelle à la tenue d'un dialogue inclusif

Au cours d'une conférence de presse tenant lieu d'entrée politique, animée le 29 juillet à Brazzaville, le président de la Conférence des démocrates humanistes africains (Codeha), Guy Brice Parfait Kolelas a appelé le pouvoir en place à la tenue d'un dialogue inclusif sous l'égide de la communauté internationale.

« J'invite le président de la République, une fois de plus, à prendre de la hauteur, à saisir la main tendue de l'opposition politique, pour un dialogue sincère, et ce, avant qu'il ne soit trop tard ; car quand je tends l'oreille, j'entends dans le lointain, monter les gémissements d'un peuple qui souffre. Un dialogue politique sous l'égide de la communauté internationale s'impose entre le pouvoir et l'opposition politique », a-t-il dit. Ce dernier a dénoncé le comportement de certains

hommes politiques qui semblent nier la nécessité d'un tel dialogue. « Cette cécité politique m'inquiète et n'augure pas de lendemain meilleur », a-t-il lancé.

Pour Guy Brice Parfait Kolelas, on peut retarder le verdict du destin, mais on ne peut pas le repousser indéfiniment. Il arrive toujours un moment où il faut y faire face, « c'est la dure loi de la nature », a-t-il dit. Et pour mieux le préparer. Il a en outre invité toute l'opposition congolaise sans distinction aucune, à la tenue d'une



Guy Brice Parfait Kolelas

deuxième convention nationale aux fins de recadrer et redéfinir les grandes lignes d'une opposition mûre, responsable et consciente de ses missions. Il a, par la

même occasion, rendu hommage à la base militante de l'opposition qui est restée « sereine face à la provocation et d'adversité ».

Abordant la question du dé-

partement du Pool, le président de la Codeha a déploré la montée du banditisme dans cette entité administrative pourtant quadrillée par la force publique, en dénonçant le dernier incident produit le 4 juillet aux environs de 14 heures sur la route de Mindouli-Kinkala, entre les villages Yangui et Mantsiédi où quatre fonctionnaires humanitaires qui rentraient sur Brazzaville après avoir effectué une mission de travail, à bord d'un véhicule estampillé Caritas et Secours catholique France ont été braqués et pris en otage de 14 à 16 heures par des hommes armés et cagoulés, les dépouillant de tous leurs biens.

Jean Jacques Koumba

## LUTTE ANTI-CORRUPTION

## Renforcer les attributions de la Commission nationale

Le secrétaire général de la Primature, Hilaire Bouhoyi, a émis le 29 avril à Brazzaville, le souhait de voir être renforcées les attributions de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude (Cnlccf), afin qu'elle exerce pleinement son rôle.

donc que les armes nécessaires soient données à cette commission pour exercer pleinement son action », a déclaré Hilaire Bouhoyi.

Il a déclaré avoir pris connaissance de tous les textes réglementaires régissant le fonctionnement de la Cnlccf,

hoyi.

Rappelons que cette commission était autrefois sous la tutelle de la présidence de la République. Actuellement elle est placée sous l'autorité de la Primature. Plusieurs dossiers liés à la corruption, la concussion et la fraude n'ayant pas encore été solutionnés suivent un cheminement administratif.

Par ailleurs, dans le cadre de la collaboration interinstitutionnelle, le secrétaire général de la Primature a réitéré que le travail de la commission doit aboutir afin que cette institution ne soit pas frustrée.

« Si ceux qui ont commis des fautes ne sont pas sanctionnés, il y a finalement une impunité qui peut les encourager. L'autre conséquence, les personnes honnêtes qui observent ces mauvaises pratiques risquent d'être frustrées. Il faut que ce cercle soit brisé pour que notre administration soit vertueuse. Ce sont là des instructions que nous avons reçues de la plus haute autorité de l'Etat », a conclu Hilaire Bouhoyi.

Créée en 2005, la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude est née de la volonté du gouvernement de lutter contre ces fléaux qui minent l'économie du pays et, partant, freinent le développement économique et social.

Fortuné Ibara

## VIE DES PARTIS

## Constant Otto dirigera la fédération Pcap de Brazzaville

Le bureau fédéral du Parti pour la concorde et l'action politique (Pcap) de Brazzaville que dirigera Constant Otto, a été intronisé le 31 juillet, par Alexis Ndinga, le président national de cette formation politique.



Alexis Ndinga intronisant les deux bureaux (photo adiac)

Ce bureau fédéral de Brazzaville, composé de sept membres, dont une femme a pour mission de structurer le Pcap à Brazzaville. « Aujourd'hui nous sommes à Brazzaville, dans les tout prochains jours, nous irons dans d'autres départements du pays. Il était important de le faire parce que nous devons tous participer à la vie politique. Nous sommes conscients de porter haut le flambeau politique dans notre pays », a souligné le président de ce parti, Alexis Ndinga.

Par la même occasion, le président du Pcap a présenté et intronisé le bureau de la Commission de suivi et évaluation, composé de cinq membres, dirigé par Patrick Tsiba.

Dans son intervention, Alexis Ndinga a clairement donné la position de son parti. « Nous sommes un parti du centre, mais nous soutenons les actions du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso. Mais cela ne nous empêchera pas de dénoncer ce qui ne va pas », a-t-il indiqué. Le président du Pcap a annoncé que cette campagne d'installation des organes intermédiaires du parti se poursuivra très prochainement dans les départements.

Rappelons que le Pcap était d'abord une association politique dénommée Gcapo, créée en 2011 à Pointe-Noire, par le député Alexis Ndinga. Cette association est devenue un parti politique depuis janvier 2016 avec un député et 12 conseillers.

Firmin Oyé



Le SG de la primature, Hilaire Bouhoyi (photo adiac)

Cette adresse a été faite au terme d'une visite des locaux de la Cnlccf, dans le cadre d'une série de prises de contacts entre la Primature et les administrations sous tutelle. « Le président de la République a maintes fois insisté sur la rupture avec les antivaleurs. Il a aussi mis un accent sur la lutte contre la corruption, la concussion et la fraude ce qui, a un écho particulier pour cette commission parce qu'elle est chargée de mener la lutte contre ces fléaux. Il faut

ses difficultés ainsi que les conditions de travail de leurs agents.

« Nous sommes venus pour regarder et constater les problèmes posés au sein de cette institution afin que nous envisagions des pistes de solutions. Je pense que ces problèmes trouveront de solutions. Ce sont des problèmes très sérieux et le rôle que va jouer la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude est très important », a insisté Hilaire Bou-



**DE L'ATTRIBUTION DE CONTRATS DU CONSULTANT RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ET DE LA CAMPAGNE D'INFORMATION, D'EDUCATION ET DE COMMUNICATION (IEC) – ET LA MAITRISE DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE (MCE)**



## NOTE D'INFORMATION

|   |  |
|---|--|
| Date de publication :   | 26 Juillet 2016  |
| Pays :  | Congo Brazzaville  |
| Agence d'exécution :  | MEH/Cellule d'Exécution du Projet (CEP)  |
| Nom du Projet/ Etude :  | Projet d'Electrification Rurale au Congo (PERCO)   |
| Numéro de Prêt/Don :  | 2100150028193  |
| Nom de la Demande de Propositions (DDP) :                       | Recrutement d'un cabinet en vue de la réalisation des études et de la campagne d'Information, d'Education et de Communication (IEC) – et la Maitrise de la Consommation d'Énergie (MCE)  |
| Méthode de sélection :  | APPEL D'OFFRES NATIONAL (Sélection Basée sur la Qualité et le Cout (SBOC)  |
| Date de publication de l'AMI :                                  | 02 juin 2015   |
| Date de publication de la DDP :                                 | 28 octobre 2015  |
| Date d'ouverture des propositions techniques :                  | 23 décembre 2015 à 13 heures 30 minutes  |
| Date d'ouverture des propositions financières :                 | 23 janvier 2016 à 13 heures 30 minutes   |
| Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié : | 03 juin 2016   |
| Nom de l'attributaire du Contrat :                              | AMICODE  |
| Nationalité :   | Congolaise   |
| Adresse :   | CRP sis Communauté des Sœurs Anne-Marie Javouhey   |
| Montant du Contrat  | BP : 15 216 – Tél. : +242 05 524 63 75 / 582 47 30   |
| Date de démarrage du Contrat :                                  | E-mail : associationmateya@yahoo.fr  |
| Durée d'exécution du Contrat :                                  | Brazzaville – République du CONGO  |
|   | 89 271 582 F CFA Hors Taxes  |
|   | 01 Août 2016   |
|   | 3 mois (2016), 3 mois (2017), 3 mois (2018),   |
|   | -Obtenir un consensus de tous les acteurs impliqués sur la nécessité de la mise en œuvre des options stratégiques du secteur électrique ;  |
| Synthèse de l'objet du Contrat:                                 |  |
|   | -promouvoir, dans une démarche participative, l'adoption de comportements énergétiques citoyens tels que : l'acceptation de la facturation de l'électricité au juste coût et dans l'optique de l'introduction du prépaiement, l'adhésion au principe d'efficacité énergétique et la condamnation des fraudes et du vandalisme sur le réseau d'électricité. |
| Nombre total de soumissionnaires:                               | -sensibiliser tous les acteurs, notamment publics, sur la nécessité d'avoir et de respecter une planification sectorielle de long terme.   |
| Soumissionnaire 1   | 04   |
| Nom :   |  |
| Nationalité :   |  |
| Adresse :   | AMICODE  |
| Notes techniques :  | Congolaise   |
| Prix évalués :  | CRP sis Communauté des Sœurs Anne-Marie Javouhey   |
| Notes finales   | BP : 15 216 – Tél. : +242 05 524 63 75 / 582 47 30   |
| Classement :  | E-mail : associationmateya@yahoo.fr  |
| Soumissionnaire 2   | Brazzaville – République du CONGO  |
| Nom :   | 92,86  |
| Nationalité : Congolaise / Sénégalaise                          | 109 920 530 F CFA HT   |
|   | 89,51  |
|   | 1er  |
| Adresse :   | VIZEUM Management Consulting / Afrique Emergence Conseil   |
| Notes techniques :  | Congolaise / Sénégalaise   |
| Prix évalués :  | VIZEUM Management Consulting   |
| Notes finales   | 54, Avenue de l'indépendance – Centre ville  |
| Classement :  | Tél. : +242 01 955 55 55   |
| Soumissionnaire 3   | E-mail : contact@vizeumconsulting.com  |
| Nom :   | République du Congo  |
| Nationalité :   |  |
| Adresse :   | Afrique Emergence Conseil  |
| Notes techniques :  | D 34, Cité BCEAO – Dakar – République du Sénégal   |
| Prix évalués :  | Tél. : +221 33 820 63 91   |
| Notes finales   | E-mail : aec@afriqueemergenceconseil.com   |
| Classement :  | 76,26  |
|   | 77 518 613 F CFA HT  |
|   | 79,82  |
|   | 2ème   |
| Soumissionnaire 4   |  |
| Nom :   | DMI Consultants/ GERMACOR International (*)  |
| Nationalité :   | Congolaise/ Canadienne   |
| Adresse :   | 666 rue Sherbrooke Ouest, suite 500  |
| Notes techniques :  | Montréal (Québec) Canada H3A 1E7   |
| Prix évalués :  | Tél. : +1 514 692 4604   |
| Notes finales   | Courriel : fmulambu@gemacor.com  |
| Classement :  | 72,73  |

(\*) Offres non admises pour l'évaluation financière: note technique inférieure à 75 points (Section 2-IC 21.1)

N.B. : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.

**Le Directeur du Projet**  
**Geoffroy GANKOUE – DZON.**

## REVENDECTIONS SOCIALES

# Le collectif des agents de l'ex-ATC exige la reprise des discussions avec le gouvernement

Les travailleurs de l'ex-Agence trans-congolaise de communications (ATC) posent sur la table le paiement de plusieurs mois d'arriérés de salaires et les droits de licenciement, dont les versements progressifs sont interrompus depuis près de huit mois. Ils ont organisé lundi un sit-in devant le ministère des Finances, du budget et du portefeuille public.

« Nous connaissons la situation du pays, néanmoins qu'on nous dise la vérité au lieu de mentir. C'est depuis 1994 que cette histoire perdure. Ils ont liquidé notre entreprise depuis 2014, le comité de privatisation n'arrive pas à gérer ce dossier. Nous sommes en train de perdre nos camarades, beaucoup sont déjà morts », a déploré Eustache Elenga, président du syndicat ATC-transport fluvial.

D'après ce syndicaliste, la manifestation des travailleurs de l'ex-ATC de ce lundi vise à protester contre l'inaction du gouvernement face à leurs nombreuses revendica-



tions. « Nous avons demandé en vain d'être reçus par le nouveau ministre des Finances, Calixte Nganongo », a confié Eustache Elenga. Néanmoins, le 29 juillet dernier, les responsables du

syndicat avaient été reçus par le directeur de cabinet du ministre des Finances. Une démarche qui n'aurait pas plu aux autres membres du collectif. « Comme nous étions un peu incompris

par les amis du collectif, on a demandé à tout le monde de venir sur place pour que le ministre nous dise de vive voix à quand l'apurement de nos arriérés », a indiqué Eustache Elenga.

Environ un millier d'ex-travailleurs du Port de Pointe-Noire ; du Port autonome de Brazzaville ; du Chemin de fer Congo océan ainsi que du Chantier naval et transport fluvial, sont concernés par ces revendications. « Sous le dernier gouvernement, il y avait des négociations et au moins chaque trimestre on nous payait. On constate que, malgré la rupture, rien n'a changé. Pour avoir son argent, il faut toujours faire du bruit », regrette le président du Syndicat transport fluvial, Eustache Elenga. Pour Pierre Bassoukissa, président du Syndicat des ressortissants des centres de formation professionnelle de l'ex-ATC, les revendications englobent les arriérés de salaires accumulés depuis 1994, des droits de licenciement suite à la liquidation de l'entreprise et les droits liés à la période transitoire. « Le total fait 5,3 milliards de FCFA », a-t-il indiqué.

Fiacre Kombo

Peinture complète sur tous types de véhicule du 05 Juillet au 05 Octobre 2016

**OFFRE PROMOTIONNELLE**

Votre **voiture** mérite la plus belle des robes !

4X4  
**590 000** FCFA  
TTC

BERLINE  
**490 000** FCFA  
TTC



\* Hors concession et Pièces de rechange

**POINTE-NOIRE**

📍 :13 Rue Côte Maléve  
☎️ :+242 05 550 6363  
☎️ :+242 05 313 2997

**BRAZZAVILLE**

📍 :Bld Denis Sassou Nguesso  
☎️ :+242 06 938 7898  
☎️ :+242 05 313 2998







# ZWA AIRTEL MONEY NDEKO PO OBONGA

Airtel Money NDEKO,  
le service de prêt d'argent rapide

Compose \*128\*2\*7#



AG Partners 

## ALIMENTATION SCOLAIRE

## La nouvelle politique nationale désormais disponible

**L'objectif du document élaboré par le gouvernement congolais avec l'appui du Programme alimentaire mondial (PAM) et présenté récemment à Brazzaville est d'assurer une alimentation scolaire durable, de bonne qualité et à base de produits locaux pour tous les enfants inscrits dans les écoles primaires à l'horizon 2025**

Organisée autour de six axes stratégiques visant à la fois, l'éducation, le bloc santé-nutrition-hygiène-assainissement, le développement social, la production locale, le volet commerce-industrie, et la réduction de la pauvreté, la Politique nationale de l'alimentation scolaire (PNAS) s'appuie sur un outil mis en place par la Banque mondiale. Il s'agit notamment de l'approche systématique pour de meilleurs résultats éducatifs (SABER) qui a permis de réaliser l'importance de l'alimentation scolaire avec des répercussions positives sur des indicateurs aussi importants que les taux de fréquentation, de rétention et d'achèvement scolaire. Se prouvent ainsi le succès des cantines scolaires pour l'éducation des enfants et de façon incontestable, la scolarisation des enfants autochtones.

En effet, actuellement 258 706 élèves bénéficient des cantines

scolaires à travers le pays. Dans le cadre du partenariat avec le PAM, ils sont 95 000 élèves et 163 000 pour le compte de l'IPHD (gouvernement américain) pour un effectif d'environ 800 000 élèves du primaire, au titre de l'année 2015-2016. « Nous avouons que le taux de couverture de moins de 40% est encore faible, dans la mesure où plusieurs zones et plusieurs familles frappées par la pauvreté et l'insécurité alimentaire n'en bénéficient pas encore », a rappelé le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.

Selon lui, en mettant un accent particulier sur le cycle primaire, la PNAS se veut une base concrète de solidarité et de réalisme dont dépendra la marche vers une éducation pour tous de qualité. Les cantines scolaires constituent, a-t-il précisé, la première étape de la mise en œuvre de l'un des mécanismes de matérialisation de cette politique, en cours d'exécution. « Mais la seule volonté politique ne suffit pas. La généralisation et la pérennisation d'un programme national d'alimentation scolaire dépendent de plusieurs facteurs et pré requis difficiles à satisfaire à court terme. Il reste que dans cette mise en œuvre effec-



Les autorités pendant l'atelier de présentation de la PNAS ; crédit photo Eloi

tive, l'on mette en place des organes cohérents et dynamiques qui la sous-tendent », a souhaité Anatole Collinet Makosso.

Arrivée au Congo en 2014, le représentant du PAM, James David Bulman, a rappelé que la nouvelle PNAS répond à trois questions essentielles. Il s'agit précisément de : peut-on atteindre plus d'enfants avec les repas scolaires ? Peut-on régler des problèmes de la santé

et des carences nutritionnelles des enfants congolais à travers les cantines ? Comment peut-on utiliser les vivres des cantines en vue de stimuler la production alimentaire à travers le pays ?

« L'idée d'étendre les cantines scolaires dans toutes les écoles primaires et de faire des achats localement pour stimuler la production et développer l'économie des zones rurales, est in-

teressante. C'est pour l'éducation et le bien-être des enfants, que nous faisons ce travail. Avec cette nouvelle politique, nous sommes en train de bâtir un système éducatif de qualité qui va permettre à tous les enfants congolais d'avoir une cantine scolaire dans leurs écoles d'ici à 2025 », a-t-il laissé entendre.

**Parfait Wilfried Douniama**

## UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

## Quarante-huit nouveaux promus au Cames

**Les lauréats de la 38e session des comités consultatifs interafricains du Conseil africain et malgache (Cames) ont été congratulés le 30 juillet, lors de la cérémonie patronnée par le directeur de la recherche, le professeur Martin Diatwa.**

Au total, quarante-huit promus sur 60 présentés à cette session du 11 au 19 juillet à Bamako au Mali, soit un pourcentage de 81,63%. Parmi les candidats présentés, onze ont été ajournés et un disqualifié pour non examen des documents.

Ces nouveaux promus sont issus de onze établissements notamment l'Ecole nationale d'administration et de magistrature, l'Ecole nationale supérieure polytechnique, l'École normale supérieure, l'Institut supérieur de gestion, la Faculté des sciences de la santé, l'Institut supérieur de l'éducation physique et sportive, la Faculté des sciences économiques, la Faculté des lettres et des sciences humaines.

Les lauréats encouragés au grade de professeurs titulaires sont au nombre de onze, les maîtres de conférences douze et les maîtres-assistants 25. Selon le recteur de l'Université par intérim, Paul Louzolo-Kimbémbé le succès de ces promus n'est que le résultat de leur persévérance, leur abnégation et leur perspicacité. De 2012 à 2016, rappelle-t-il, l'Université Marien Ngouabi a présenté 264

candidats. « Le pic a été atteint en 2015 avec 79 candidats présentés, en phase avec le meilleur taux de réussite, 96%. En 2016, il y a eu 60 candidats et

l'ENS, la FLSH, la FSSA et la FST ont un taux de participation supérieur ou égal à 10%. Il a par ailleurs encouragé les établissements à faible parti-



Photo de famille

un taux de réussite de 81; 4% se place en 2e position », souligne le recteur. Indiquant le taux de participation de chaque établissement à ces comités consultatifs interafricains, il a fait remarquer la participation nulle de l'ENAM et la faible participation des écoles ENSAF, FD, FSE, ISEPS, ISG. Quant à l'ENSP sa participation a été déclarée médiocre, tandis que

l'ENS, la FLSH, la FSSA et la FST ont un taux de participation supérieur ou égal à 10%. Il a par ailleurs encouragé les établissements à faible parti-

reusement, la constitution des équipes de recherche tarde à se matérialiser. Ces équipes, travaillant autour de thèmes fédérateurs nationaux arrêtés par le gouvernement de la République, apporteraient une dimension nouvelle dans le management de la recherche

universitaires ont déjà mis en place leurs conseil scientifique. Cet organe indique-t-il, assure l'orientation et le contrôle des programmes de recherche. Il a le devoir d'examiner les dossiers des candidats à l'inscription aux listes d'aptitude aux différents grades du CAMES. Son avis est nécessaire pour le traitement final du dossier au niveau de la direction de recherche.

Au terme de la cérémonie, Nadège Samlan Okemy Andissa, enseignante à l'École normale supérieure promue au grade de maître de conférence, a indiqué : « Etre enseignant sans être chercheur cela ne veut rien dire car il faut associer les deux pour évoluer. Le travail n'est pas facile malgré de nombreuses difficultés parmi lesquelles le plateau technique. Il nous demande beaucoup d'effort, de réflexion et d'adaptation ».

Et, a ajouté : « j'ai produit onze articles et un livre. Je suis dans un seul domaine sur les plantes médicinales. Je me base sur les plantes à valeur antalgique, les anti-inflammatoires et bien d'autres. Ceci nous a déjà permis de mettre au point une pommade qui pourrait se retrouver sur le terrain après plusieurs études ».

**Lydie Gisèle Oko**

au sein de notre institution. La recherche scientifique à l'université s'imposerait alors une démarche, projet utile dans la recherche de financement », a-t-il déploré.

#### Le conseil scientifique, un organe important dans l'établissement

Paul Louzolo-Kimbémbé assure que beaucoup d'établissements

## SORTIE DE CRISE

# La Cémac au chevet de la Centrafrique

Face à la résurgence d'actes de violence en Centrafrique, les chefs d'Etat ont décidé, le 30 juillet à Malabo en Guinée équatoriale, lors du sommet extraordinaire de la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (Cémac), de soutenir ce pays frère à hauteur de quatre milliards Fcfa.

Ces fonds serviront à la démobilisation, au désarmement, à la réinsertion voire à la reconstruction de la République centrafricaine (RCA). « C'est un processus inévitable. Si ce processus n'a pas lieu, on bâtit sur du sable. Il faut désarmer les anciennes milices, travailler à leur insertion sociale, pacifier, réconcilier les deux communautés. C'est un processus qui nécessite le soutien des pays voisins », a fait savoir le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso, de retour de Malabo.

Pour accompagner ce pays frère dans le processus de sortie de crise, les chefs d'Etat ont pris l'option de soutenir le tour de table des bailleurs de fonds qui aura lieu le 17 no-

vembre prochain à Bruxelles, en faveur du gouvernement centrafricain, afin de lui permettre de faire face à toutes les charges auxquelles il est confronté. « L'expérience du Congo enseigne que sortir d'une guerre est un véritable chemin de la croix. Dans la partie nord-ouest de la RCA, il y a comme la résurgence d'actes de violence, la reconstitution de quelques groupes rebelles. Cela constitue véritablement un danger pour le nouveau gouvernement qui est à peine à la manœuvre. En même temps, c'est un devoir de solidarité pour les pays de la sous-région d'accompagner la RCA. Quand la maison du voisin brûle c'est irresponsable de rester les bras croisés. La Centrafrique n'est pas tout à fait sortie de l'ornière »,

affirme le ministre congolais. L'analyse de la conjoncture économique et financière en zone Cémac a également été au centre des préoccupations. « Les indicateurs sont au rouge. Tout le monde le voit avec la dépréciation du prix du baril du pétrole. Dans la sous-région la plupart des pays sont producteurs de pétrole. Les économies des pays de la Cémac sont frappées de plein fouet par la chute brutale du prix du pétrole. L'analyse faite par les experts indique que la croissance sera très faible en zone Cémac », a rappelé Jean Claude Gakosso, qui pense qu'il est plus que temps pour les pays de la sous-région de se serrer les coudes. Pour faire face à cette situation, un comité de pilotage a été mis sur pied, sous la supervision du congo-



Jean Claude Gakosso faisant la restitution du sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la Cémac

lais Denis Sassou N'Guesso. Aussi, les chefs d'Etat ont-ils fait le point sur les négociations de l'accord de partenariat économique entre les pays de la zone Cémac et l'Union européenne. « C'est une négociation très ancienne. On a fait le constat que nos partenaires européens ont choisi de négocier séparément avec un

des Etats membres, en l'occurrence la République du Cameroun jusqu'à signer un accord parcellaire. Ce qui est totalement contraire avec le principe d'unité, d'entente au sein de la communauté. Mais les chefs d'Etat ont pensé qu'il ne fallait pas dramatiser », a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoula

## Le développement au coeur de la coopération entre le Congo et le Rwanda

La 4ème commission mixte Congo-Rwanda s'est tenue du 27 au 29 juillet 2016 à Rubavu (Gisenyi), dans le Nord-Est du Rwanda. Trois jours pour évaluer la coopération et l'adapter aux défis de l'heure.

A la tête des travaux des experts, les ministres des Affaires étrangères du Rwanda, Louise Mushikiwabo et du Congo, Jean-Claude Gakosso.

« Cette grande commission mixte est un moment tout indiqué non seulement pour évaluer les avancées réalisées, mais également pour faire le constat des faiblesses éventuelles dans l'exécution des différents accords. Cela nous permettra d'envisager l'avenir avec plus de confiance et de pragmatisme », s'est réjoui Jean-Claude Gakosso.

Deux nouveaux accords ont été signés, le premier portant consultations régulières sur les questions bilatérales et multilatérales d'intérêt commun, le second consacré aux échanges de produits d'origine agricole et animale ; la mise à disposition des terres dans les deux pays en vue de la réalisation des projets ; la production et l'échange des semences et autres intrants ; la transformation des produits et le développement des ressources animales notamment l'élevage bovin en milieu paysan. « Le développement de l'Afrique incombe d'abord et surtout aux Africains », a commenté Louise Mushikiwabo.

D'autres volets de la coopération ont été passés en revue lors de ces assises de Rubavu à savoir : le commerce, le transport aérien, l'agriculture, le tourisme, l'ensei-

gnement supérieur, la sécurité sociale, la gestion des réfugiés, l'énergie, la défense et la sécurité, la justice, la pêche et l'aquaculture, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'habitat, la santé, l'environnement et l'assainissement, la promotion de la femme et du genre.

### Une coopération « exemplaire »

Faisant le point des relations entre les deux pays, Jean-Claude Gakosso s'est appuyé sur ce qu'il considère comme de vrais « repères ». Entre autres : l'ouverture de l'ambassade du Rwanda à Brazzaville, en mars 2015, l'ouverture de l'ambassade du Congo à Kigali, en mai 2016 ; l'entretien de la ligne aérienne entre Kigali et Brazzaville assurée par la compagnie Rwand'air (avec une fréquence de trois vols par semaine) ; les échanges entre les hommes d'affaires ; la convention d'extradition et de transfèrement des personnes condamnées.

Pour son homologue rwandaise : « L'Ambassade du Rwanda à Brazzaville représente le pied à terre du Rwanda dans toute l'Afrique centrale car nous comptons beaucoup sur nos relations avec la République du Congo pour nous accompagner dans les pays de la sous-région... ».

La 5e grande commission mixte entre le Congo et le Rwanda se tiendra au Congo en 2018. Pour rappel, la grande commission mixte entre les deux pays a été instituée le 17 août 1982 à Brazzaville.

La rédaction

## SÉCURITÉ EN AFRIQUE

### Réunion des responsables africains de renseignements à Kigali

Débutée lundi à Kigali sous les auspices du Service national des renseignements du Rwanda, la 13<sup>e</sup> Conférence du Comité des services de renseignement et de sécurité en Afrique (CISSA) prendra fin le 6 du même mois.

La réunion se tient sur le thème : « La lutte contre la menace croissante de l'abus de la juridiction universelle contre l'Afrique ». Il s'agira entre autres, et selon les organisateurs, de réfléchir sur la manière dont « le Rwanda a été victime de cet abus par certaines puissances occidentales qui, au lieu de traduire en justice les auteurs de génocide et leurs deniers vivant dans leur pays, ciblaient ceux qui ont arrêté le génocide contre les Tutsis ».

Les maîtres espions africains plancheront également sur « des stratégies pour inverser la tendance » face aux abus de la juridiction internationale, indique un communiqué. La conférence sera également une occasion de montrer les réalisations du Rwanda et ses politiques de développement, 22 ans après le génocide contre les Tutsis.

A titre de rappel, notons que la justice française et celle de l'Espagne avaient respectivement en 2007 et 2008 mis en cause un certain nombre de Rwandais, les accusant d'avoir commis des crimes contre l'humanité. Ces deux pays sont depuis lors considérés comme ayant « permis à leurs juges d'abuser de la disposition de la juridiction universelle ». Une manière de faire qui a conduit les autorités rwandaises à faire valoir que « ces actes d'accusation ont été politiquement motivés ».

Le CISSA regroupe 51 organisations de renseignements africains. Il a été établi en 2004 à Abuja, au Nigeria, pour aider l'Union africaine et ses institutions à répondre efficacement aux défis de sécurité en Afrique. Ce comité a été conçu comme un mécanisme de dialogue, d'étude, d'analyse, de conseil, de concertation, et d'adoption de stratégies communes, permettant aux services de renseignements africains de faire face aux défis de sécurité communs.

Nestor N'Gampoula

## BEAUTÉ

## Getou Kutuka Kitabuni de la RDC élue Miss Mama kilo 2016

**Seize candidates en provenance de la sous-région Afrique centrale, à savoir : 4 de la République du Congo (pays hôte), 4 de la République démocratique du Congo (RDC), 4 de la République centrafricaine (RCA), 2 de la République du Bénin, 1 de la République camerounaise et 1 de la République gabonaise, ont pris part à cette huitième édition, le 29 juillet 2016, à Radisson Blu M'Bamou palace hôtel de Brazzaville.**

Organisée par Rosine Cathérine Assemekang, la huitième édition de Miss Mama kilo a tenu toutes ses promesses. Ce concours de beauté vise à décomplexer les Africaines qui pensent que seules les femmes minces et fines ont de la valeur. La Miss Mama Kilo imprime le rythme et rappelle la réalité physique de la femme africaine.

Si sous d'autres cieux, les femmes à la taille fine sont les plus appréciées, en Afrique par contre, les grosses femmes représentent l'idéal même de la beauté, surtout celles qui ont un « arrière-train proéminent ». C'est pour valoriser cette catégorie de femme que Rosine Cathérine Assemekang a créé le concours Miss Mama Kilo.

Pour y prendre part plusieurs critères ont été mis en exergue: avoir au minimum 30 ans ; un poids corporel de 100 kg minimum ; savoir marcher ; danser et être élégante.

Cette soirée a été marquée par plusieurs sorties, dont la première dite sortie feutrée a été accompagnée de la chanson de Julio Iglesias intitulée « Je n'ai pas changé » ; la deuxième sortie est faite par pays ; alors que la troisième, individuelle étaient placée sous le rythme de la musique zouk ; la quatrième était intitulée sortie «Ekeseni» (la chanson de Tabu Ley Rochereau) ; la cinquième sortie folklore en tenue indienne sous la musique Apparragucha de Kingoli authentique, et enfin la sixième sortie Pablo en fond de salle.

Après ces différentes sorties, le jury présidé par Modeste Kambo Ziamadji de la RCA, a élu une Miss et huit dauphines. Il s'agit de :

Miss Mama Kilo 2016 : Getou Kutuka Kitabuni, de la RDC, 46 ans, 180 kg ;

Première dauphine : Thérèse Fatuma Sudi, de la RDC, 40 ans, pour 150kg ;

Deuxième dauphine : Fatumata Ossebi, de la RC, 32 ans, pour 170 kg ;

Troisième dauphine : Stella Christelle Pascaline Amousou, du Benin, 40 ans, 170kg ;

Quatrième dauphine : Sonia-Karine Youmba-Hagbe du Cameroun, 34 ans, 150kg ;

Cinquième dauphine : Mariame-Marlyn Ngandu-Kesaka, de la RDC, 33 ans, 150 kg ;

Sixième dauphine : Tendresse Jeancy Essembolo, de la RC, 31 ans, 135 kg ;

Septième dauphine : Proxed Nanguia, de la RC, 37

n'ayant pas accompagné l'événement.

#### La décoration des femmes de valeurs et prix Nkolo Mboka

L'autre temps fort de la soirée a été la décoration de «Mwasi ya Nsomi» ou Femme de valeurs. Ces prix ont été octroyés aux administrateurs maires de la commune urbaine de Madingou, Julienne Ngambvoui (depuis 2011); du deuxième arrondissement de Brazzaville



Miss Mama Kilo 2016 entourée de ses dauphines (JB Photo)

ans, pour 140 kg ;

Huitième dauphine : Elodie Ebossi-Zapoua, de la RCA, 38 ans, 130 kg.

Getou Kutuka Kitabuni succède à la Congolaise, Nelly Josiane Okombi, Miss Mama Kilo 2015.

Des nombreux lots ont été promis aux lauréates, parmi lesquels : un séjour d'une semaine à l'hôtel Saphir offert par la Fondation Ebina ; 2 tenues offertes à la gagnante par la maison de mode Lends de Splendide Lendongo ; un bilan de santé à la Miss et à ses dauphines par l'administrateur maire de l'arrondissement 2 Bacongo ; une gamme de produits offerte par la pharmacie Le Vert d'O ...

Roseline Cathérine Assemekang, a déclaré qu'elle a connu quelques difficultés pour organiser cette soirée, les sponsors

Bacongo, Simone Loubienga (depuis 2015) ; et du septième arrondissement de Brazzaville Mfilou, Eugenie Opou (depuis 2015).

Quant aux prix Nkolo Mboka, ils ont été décernés à : Hyacinthe Ingani patron de la pharmacie Le Vert d'O, créée depuis 1989 ; la Fondation Ebina créée en 2006 pour pérenniser les œuvres de Charles Ebina Yomvoula ; et enfin Christ Ombia à travers la boulangerie Germa implantée à Pointe-Noire.

Notons que la soirée était animée par l'orchestre Bana Bea (Bana Cfa) puis agrémentée par un sketch monté par les artistes Ebataka ya ba couleurs, Pululu, Buyi-Buyi et Charly.

**Bruno Okokana**

## L'Italie musulmane a adhéré l'opération chrétiens-musulmans

**Des imams et des musulmans de toute l'Italie sont allés dans les églises dimanche pour marquer leur solidarité après l'égorgeage en France du Père Hamel.**

Ils ont été, disent les chiffres officiels, plus de 23.000 musulmans qui ont décidé dimanche de franchir les portes des églises catholiques pour venir dire aux chrétiens : «l'islam ne recommande pas de tuer ». L'opération a été lancée en France, et a eu une répercussion presque immédiate en Italie. Le pays, sa population et son exécutif ont été littéralement révoltés d'apprendre que des islamistes avaient osé égorger un prêtre, le père Jacques Ha-

mel, sur son autel alors qu'il célébrait la messe. Un inédit dans l'horreur-sacrilège ensuite revendiqué par l'organisation Etat islamique.

Pendant longtemps, les chrétiens ont oscillé entre la tentation de cataloguer irrémédiablement l'islam comme religion de violences et l'effort de distinguer les extrémistes et les autres. Des voix se sont levées pour déplorer le silence de « l'autre islam » ; celui qui, après chaque acte terroriste, continue de soutenir que les auteurs des attentats et autres décapitations sont différents : « cela n'est pas l'islam vrai ». Aussi, l'initiative des musulmans de France, les premiers, à aller ex-

primer à la fois leur condamnation du sacrilège et leur solidarité aux chrétiens, est-elle vécue comme un véritable tournant. Geste fort.

En Italie donc, la Communauté du monde arabe, la COMAI, a lancé l'appel, et, dimanche des musulmans sont arrivés dans les églises et les basiliques de Rome et de tout le pays. Foad Aodi, président de la COMAI a « prié » à l'église Saint Joseph à Rome. Le ministre des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni, en a presque été ému. « Merci à tous les Italiens de religion musulmane qui indiquent à leur communauté la voie du courage contre le fondamentalisme ».

De Milan au Nord à Palerme au

bout de la Sicile, de petites délégations d'imams, de responsables et de fidèles sont arrivés dans les paroisses, accueillis littéralement à bras ouverts. « Avec nos frères musulmans qui sont là aujourd'hui, nous demandons au Seigneur le don de la paix », a ainsi dit Mgr Gennaro Acampa, évêque auxiliaire de Naples, lors de la messe à la cathédrale.

A Rome, une délégation s'est rendue à l'église Santa Maria du Transtevere, quartier général de la communauté de Sant'Egidio, connue pour ses efforts de médiation à travers le monde. Les musulmans d'Italie, presque unanimement, ont dit se rendre dans les églises « pour donner

un témoignage concret de fraternité spirituelle et de respect des rites, des ministres et des lieux de culte des chrétiens ».

Mais des dissonances se sont fait entendre à Rome et à Lecce notamment, où l'imam local, tout en disant se joindre avec respect aux appels à la paix et à la concorde du pape François, a posé la question de tous ceux qui ont dénoncé « un show ». Pour lui, il s'agit de savoir « ce que sera la prochaine étape : la conversion ? ». Question légitime sans doute, mais qui n'a pas réussi à altérer une atmosphère de joyeuse entente et d'espoir de voir enfin « l'autre islam » se réveiller dans des nations chrétiennes non-ennemies.

**Lucien Mpama**



# SÉCURITY GUARD CONGO



Email : groupeyanick@yahoo.fr

www.securityguardcongo.com

Tél. : 01 679 78 78 - 06 679 78 78

**NOS SERVICES**

-Gardiennage et intervention / Protection / Accompagnement / VIP,  
HP, Stars à la demande du client / sécurité incendie

**SOUDAN DU SUD**

**Les criminels de guerre seront jugés, promet Washington**

**Le département d'Etat américain a prévenu que les protagonistes de la guerre civile responsables des crimes de guerre seront un jour traduits en justice, allusion faite aux partisans de l'ex-chef rebelle Rieck Machar et à certains officiers fidèles au président soudanais, Salva Kiir.**

« Les responsables de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et d'autres violations du droit humanitaire international (...) devront rendre des comptes », a menacé le département d'Etat dans un communiqué. Les dirigeants américains ont cité une juridiction à compétence internationale prévue par l'accord de paix conclu il y a près d'un an sous médiation régionale mais jamais respecté. « Ceux qui menacent la paix, la sécurité ou la stabilité du Soudan du Sud (...) peuvent être sujets aux sanctions prévues par la résolution 2206 du Conseil de sécurité des Nations unies », a insisté le département d'Etat.

Washington a déploré la poursuite des hostilités entre les deux camps et réclamé « la fin immédiate des opérations de combat et le respect complet du cessez-le-feu instauré le 11 juillet et de l'accord de paix ». « Ces dernières semaines, il y a eu des informations bien sourcées de tueries de civils et d'une poussée du nombre de soldats gouvernementaux en uniforme violant en bande organisée des femmes et des jeunes filles qui s'étaient réfugiées sur des sites des Nations unies », a poursuivi le département d'Etat. Les Etats-Unis qui ont présidé à la naissance en juillet 2011 du Soudan du Sud par la partition du Soudan, ont assuré traduire en justice les responsables des crimes de guerre et crimes contre l'humanité parce qu'ils ne parviennent pas depuis l'éclatement du conflit en décembre 2013 au Soudan du Sud à imposer et à faire respecter un règlement de paix durable entre le président Salva Kiir et Rieck Machar. Washington a choisi de traduire les intéressés en justice puisque selon l'ONU, au moins 120 cas de violences sexuelles ont été enregistrés depuis la recrudescence des affrontements il y a trois semaines dans la capitale Juba entre l'armée gouvernementale et les partisans de l'ex-chef rebelle et vice-président. La semaine dernière, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon avait averti devant le Conseil de sécurité que le Soudan du Sud est « au bord du gouffre ». C'est pour cela qu'il demande depuis des semaines au Conseil d'imposer un embargo sur les armes à ce pays et des « sanctions contre ceux qui refusent d'appliquer l'accord de paix ». En 2015, le Conseil avait déjà pris des sanctions contre des protagonistes du conflit sud-soudanais.

Nestor N'Gampoula

**NÉCROLOGIE**

Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et le commandant Mesmin Oba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, oncle Okandzé Maurice, survenu le 26 juillet dernier au village Essiala dans la sous-préfecture de Gamboma. L'inhumation a eu lieu le 28 juillet, toujours dans la même localité.

Aussi voudraient-ils, par la même occasion remercier tous ceux qui, de près ou de loin leur ont apporté un soutien multiforme lors de cette dure épreuve.



Les enfants Bossoukissa Sainte-Annie, Emery Patrice Mbola, Arnel-Brice Bossoukissa, Brigitte Mabondzo et petits-fils ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère et grand-mère Henriette Bekiba (Koko Molayi), survenu le 27 juillet 2016 des suites d'une longue maladie. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, n°45, rue Bacongo à Poto-Poto.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Rock Iloki Eleka, agent Les Dépêches de Brazzaville, le professeur Léon Hervé Iloki, le colonel Obsou Vit Célestin, les familles Omolo, Tsambou, Mabona, les parents de Mkonda, Bokouélé, Libala, d'Oyo et d'Ibô, ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, fils, oncle et grand père Isidore Obsou survenu le 29 juillet 2016 au CHU de Brazzaville.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

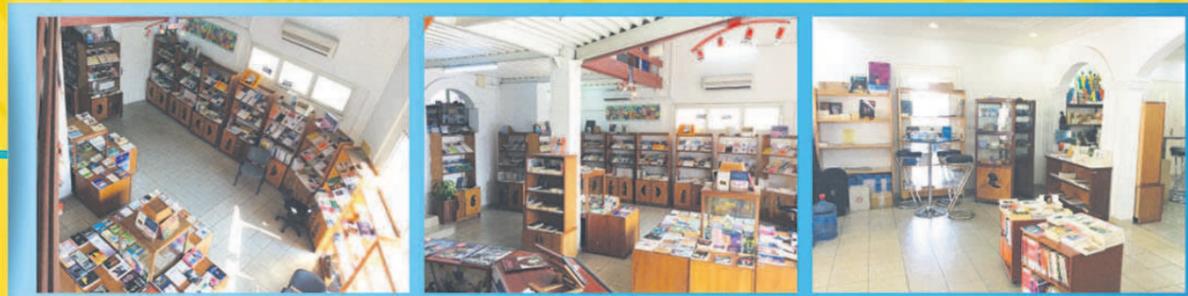
**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE**

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

**Horaires d'ouverture:**

Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo

## PARUTION

# Benoit Moundele-Ngollo présente « Ce n'est ni sorcier, ni séditieux, ni provocateur, je le jure »

Le onzième ouvrage de Benoit Moundele-Ngollo a été présenté le 30 juillet à Paris. C'est un recueil de 100 textes.

Précédée par une représentation théâtrale de la troupe de Grâce youlou, la table ronde animée par l'écrivain et critique littéraire, Martin Lemotieu a réuni autour de Benoit Moundele-Ngollo, la journaliste Carmen Feviliyé, les professeurs Dieudonné Zélé et Dominique Ngoïe Ngalla.

Martin Lemotieu a salué dans ce livre « un guide de morale et d'éthique » réunissant pensées du jour et réflexions, qui « apparaît comme la quintessence de ce que l'auteur veut communiquer ». Le critique littéraire a loué « un texte polyphonique » marqué par « la liberté de passer d'un sujet à un autre ». Il a déploré l'excès de soulignement, même si celui-ci a pour avantage d'obliger le lecteur à suivre.

Carmen Feviliyé a mis en exergue « un style qui rappelle les écritures saintes ». Elle relève dans le livre « une certaine sagesse et le besoin d'en léguer à la postérité ». Selon elle, il s'agit « d'un livre testament adressé à la postérité et à la classe politique congolaise ». La journaliste a critiqué la forme : caractères soulignés ou en gras, ainsi que l'excès de caractère moralisateur de l'ouvrage. Pour le professeur Dieudonné Zélé, le livre est « insaisissable, inclassable et indomptable ». Selon lui, il s'agit « d'une longue mélodie, qu'il convient de lire à haute voix », avec ses nombreuses reprises qui deviennent telles des sortes « de mantras donnant au livre une dimension religieuse avec des relents pro-



Le Pr Dominique Ngoïe Ngalla au milieu de Benoit Moundele-Ngollo et du Pr Dieudonné Zélé

phétiques ».

Dieudonné Zélé a cependant regretté le caractère directif de l'auteur, qui se pose comme s'il était détenteur de la vérité unique.

Le professeur Dominique Ngoïe Ngalla s'est réjoui de ce livre qui distille « une réflexion de haut niveau sur la condition humaine » et dans lequel l'auteur « exalte les grandes valeurs univer-

selles ». L'ouvrage, avec « ses accords en superposition », revêt une « dimension esthétique et plastique ». Pour Dominique Ngoïe Ngalla, le livre fait parfois « recours à l'ironie et à l'humour grinçant ».

Prenant la parole à son tour, Benoit Moundele-Ngollo a déclaré : « j'assume mon atypisme en matière de littérature ». Il s'est dit « agacé » par

les questions sur la qualification de son style et préfère que l'on s'intéresse à la quintessence de ses œuvres. Il a voulu dans cet ouvrage, « présenter sous forme de pensées, de maximes ou de proverbes, les problèmes liés au fonctionnement des sociétés humaines ». Sur les cent textes, seuls 19 traitent des questions politiques, « déjouant en cela les pronostics des hommes politiques qui jugent ses textes subversifs et dangereux ». Il a tenu à rendre « hommage à des Congolais qui l'ont accompagné dans ses fonctions d'Etat ».

L'auteur a jugé utile de publier dans l'épilogue du livre des extraits des discours d'investiture du chef de l'Etat de 2009 et de 2016 dans lesquels il dénonce les antivaleurs afin de susciter le débat.

La Rédaction

## NÉCROLOGIE



Stanislas Okassou et les amis de Se ya Nzété, Mpila La gare, ont le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur papa André Elenga (agent de la Société Afric), survenu à l'hôpital militaire de Brazzaville le 28 juillet. La veillée mortuaire se tient au n° 2 de la rue Itabi, quartier Massengo-domaine. Référence arrêt Laboureur. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

### ■MORT ACCIDENTELLE DE DESTIN ONKA

Le football congolais est en deuil, en ce 31 juillet: Destin Onka est décédé ce dimanche lors d'une sortie en canoë avec ses coéquipiers de l'Olympique Alès. Le gardien international n'est pas remonté à la surface, après avoir plongé d'un rocher haut de huit mètres dans la rivière Ardèche. Malgré une intervention rapide, selon la presse régionale, les sauveteurs n'ont pu ranimer le jeune homme. Une bien triste nouvelle pour sa famille et le football congolais.

### ■Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 1re journée, 1re division  
Le Sporting Charleroi débute sa saison par une courte victoire sur Waasland-Beveren (1-0). Titulaire, Francis Nganga s'est illustré par un bon tir, dévié en corner à la 60e. Puis par un carton rouge pour une faute de N'Ganga sur Cerigioni (87e).

Marvin Baudry était aligné au poste de latéral droit lors du succès de Zulte-Waregem sur le promu Eupen (3-0).

### Bulgarie, 1re journée, 1re division

Christoffer Mafoumbi est resté sur le banc lors du duel entre promus qui opposait Vereya au Dunav 2010 (0-0). Une absence qui pourrait signifier un départ imminent du gardien international congolais.

### Finlande, 19e journée, 1re division

David Bitsindou retrouvait l'axe de la défense du PS Kemi King, tenu en échec à domicile par VPS

(0-0). Avec 22 points, le promu est 8e.

Russie, 1re journée, 1re division

Le Lokomotiv Moscou prend un bon point sur le terrain du Zenit-Saint-Pétersbourg (0-0). Titulaire et averti à la 51e, Delvin Ndinga a joué toute la rencontre devant la défense.

### Suisse, 2e journée, 2e division

Le FC Wil d'Igor Nganga, titulaire sur son flanc droit, partage les points avec le FC Zurich (1-1). Après sa défaite initiale face à Schaffhausen, Wil marque ainsi son premier point et est 7e sur 10.

### Belgique, 1e journée, 1e division

Quelques jours après avoir (enfin) reçu son CIT provisoire, Sylver Ganvoula n'a pas manqué ses grands débuts en Jupiler League : titulaire, l'international a donné l'avantage à son équipe dans les arrêts de jeu de la première période : sur un centre venu de la gauche, Ganvoula efface son vis-à-vis d'un amorti de la poitrine et enchaine par une demi-volée du gauche bien placée au ras du poteau. Malheureusement, Westerlo n'est pas parvenu à conserver son avantage et partage les points avec le Standard de Liège (2-2). Yannick Loemba n'était pas dans le groupe d'Ostende, battu à Genk (1-2). République tchèque, 1re journée, 1re division  
En raison de la participation du Slavia Prague au 3e tour préliminaire de la Ligue Europa, le match du Zbrojovka Brno a été reporté à une date ultérieure. Repos donc forcé pour Franci Litsingi.

Camille Delourme

## Promo-Vacances 2016

### INITIATION A LA COMPTABILITE OHADA SUR ORDINATEUR

Organisée par le Cercle « Gestion & Développement » avec l'appui du Cabinet d'Expertise-Comptable JPI

Inscription : 10 000 F CFA, PAF : 100 000 F CFA (exception aux élèves et étudiants)

Durée de la formation : 20 séances de deux heures chacune selon la disponibilité de l'apprenant

Notre adresse : 1er étage immeuble Mbolli, arrêt de bus Ebomapoko, Massengo Soproggi, RN2

Tél.: (00242) 06 666 51 20 / 05 528 55 43 / 06 962 00 11 / 06 438 08 64

Email: syscohadapourtous@gmail.com



## RETOMBÉES DU MEETING DU RASSEMBLEMENT

## La Céni poussée à convoquer le corps électoral d'ici le 19 septembre

**Le leader de l'UDPS a exigé dimanche, devant des dizaines de milliers de partisans, la tenue de l'élection présidentielle d'ici la fin de l'année et le départ du président Joseph Kabila le 20 décembre.**

Le grand meeting populaire du Rassemblement de forces acquises au changement que pilote Étienne Tshisekedi, en sa qualité de président du comité des sages et de chef de file, a finalement eu lieu le 31 juillet comme prévu. Cadre choisi : le boulevard Triomphal attendant au Palais du peuple. Devant des milliers des sympathisants venus de quatre coins de la capitale, le vieil opposant (83 ans) rentré le 24 juillet à Kinshasa après deux ans de convalescence en Belgique est resté égal à lui-même. Dans un discours aux accents très offensifs en Lingala, le « lider laximo » n'a fait que ressasser les positions déjà connues de l'opposition en rapport avec les enjeux politiques de l'heure en mettant une emphase particulière notamment sur la tenue des échéances électorales dans les délais constitutionnels.

La tenue de la présidentielle devrait, selon lui, se conformer aux prescrits de la Constitution qui astreint la Céni à convoquer le corps électoral quatre-vingt dix jours avant cette échéance électorale. « Si la Céni ne convoque

pas l'élection le 19 septembre, elle sera coupable de haute trahison », a martelé le « Sphinx » de Limete devant une foule hystérique. Et de demander au peuple de se prendre en charge en faisant valoir sa souveraineté après le 19 décembre, date qu'il considère comme marquant la fin du préavis de trois mois accordé au président Joseph Kabila, au pouvoir depuis 2001. « Le 20 décembre, la maison devra être libre », a-t-il tempêté. Par rapport à l'exigence constitutionnelle relative à la fin du mandat présidentielle, Étienne Tshisekedi n'est visiblement pas prêt à faire des concessions. D'où son appel aux jeunes qu'il a exhortés à lutter pour l'instauration de la démocratie, seul gage, selon lui, de leur bien-être. « Levez-vous et reprenez le flambeau du combat pour un Congo grand et prospère », a-t-il lancé tout en saluant l'engagement citoyen de la jeunesse congolaise via divers mouvements et associations militant pour l'instauration de la démocratie.

Parlant du Dialogue national, Étienne Tshisekedi qui engageait ses partenaires de l'opposition s'est dit prêt à participer à ce forum politique dès lors que les préalables posés seront satisfaits. Au nombre d'exigences formulées par le « Rassemblement » pour baliser la voie du Dialogue figure, entre autres, le remplacement du

facilitateur de l'Union africaine, Edem Kodjo, dont la neutralité serait sujette à caution. « Celui qu'on nous a donné comme facilitateur, nous avons constaté qu'il n'est pas neutre. C'est un grand kabiliste. C'est pourquoi le Rassemblement lui a retiré sa confiance et nous avons demandé à l'Union africaine de choisir quelqu'un d'autre qui pourrait avoir la confiance de tous », a-t-il lancé.

Dans le même ordre d'idées, Étienne Tshisekedi a réitéré avec force les autres exigences du Rassemblement qui justifient ses appréhensions à participer au Dialogue, en l'occurrence la libération des prisonniers politiques et la dépolitisation de la chaîne nationale (RTNC) et d'autres médias proches de l'opposition. L'irréductible opposant souhaite voir l'alternance politique en RDC se négocier dans le calme, sans effusion de sang.

Épiloguant sur la mobilisation des Kinois qui lui ont réservé un accueil délirant le 27 juillet à son retour au pays, Étienne Tshisekedi y a vu une sorte de plébiscite électoral avant l'échéance et a ajouté qu'il « ne sert à rien d'organiser les élections », les jeux étant déjà faits, allusion faite aux commentaires distillés par certains médias.

Alain Diasso

## PROCESSUS ÉLECTORAL

## Lancement de l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs

**Les nouvelles cartes d'électeurs, émises par l'institution électorale au cours de ce processus censé durer près de dix mois dans tout le pays, sont appelées à remplacer celles qui avaient servi lors des scrutins controversés de 2011.**

Pendant que plusieurs forces politiques du pays, particulièrement celles de l'opposition, l'invitent à publier urgemment un nouveau calendrier électoral global fixant toutes échéances du processus électoral, la Céni continue d'évoluer à son propre rythme. Comme annoncée, la centrale électorale a effectivement tenu sa promesse en lançant, depuis le 31 juillet, l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs. C'était dans la nouvelle province du nord-Ubangi en présence du directeur de cabinet du chef de l'État et d'autres autorités politico-administratives du

pays. Il s'est agi de l'enregistrement des électeurs pour plusieurs scrutins à venir dont la présidentielle prévue pour cette année par la Constitution.

Quatre-vingt dix jours sont requis pour cette opération au niveau de la province du nord-Ubangi, quitte à l'étendre sur l'ensemble du territoire national en couvrant toutes les provinces restantes. Dans leur ensemble, les opérations d'enregistrement des électeurs devront durer près de dix mois dans tout le pays, apprend-on. La ville-province de Kinshasa accueillera en dernier les agents de la Céni commis à cette opération qui s'effectuera concomitamment avec l'enrôlement des Congolais vivant à l'étranger, indiquent des sources proches de l'institution électorale.

La première carte d'électeur a été délivrée symboliquement à un villageois comme pour donner le go de cette opéra-

tion censée corriger les faiblesses décelées lors des scrutins controversés de 2011. Les nouvelles cartes d'électeurs ainsi produites sont appelées à remplacer celles qui avaient servi lors desdits scrutins. Une façon pour la Céni de repartir sur de nouvelles bases avec un nouveau fichier électoral fiable mis à jour selon la recommandation de l'ONU et de l'Organisation internationale de la francophonie.

Cette opération de révision du fichier électoral débute alors que le doute plane encore sur l'organisation de la présidentielle d'ici le mois de décembre prochain. Entretemps, la Céni joue la carte de la tempérance. Elle continue d'attendre le compromis politique qui résultera éventuellement du Dialogue avant de publier le calendrier électoral susceptible de recadrer un processus électoral déjà mal barré et biaisé sur fond des remises en cause récurrentes.

A.D.

## SANTÉ

## Un nouveau projet pour lutter contre la mortalité maternelle et infantile en RDC

**Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, vient de lancer un nouveau projet dénommé « Projet de développement du système de santé (PDSS) à l'hôtel Béatrice, en présence du secrétaire général à la Santé, des délégués de la Banque mondiale, des médecins inspecteurs provinciaux de différentes provinces de la République démocratique du Congo (RDC) et des partenaires intervenant dans le secteur de la santé.**

Initié par le gouvernement congolais et financé par la Banque mondiale (BM) pour une durée de cinq ans à hauteur de deux cent vingt millions de dollars américains, le PDSS vise l'amélioration de l'utilisation et de la qualité des services de santé maternelle et infantile dans les cent quarante zones de santé ciblées réparties sur onze provinces. Il s'agit des

dans les cent quarante zones de santé ciblées en raison de leur faible niveau des indicateurs de santé, du faible accès aux services de santé de qualité et à l'iniquité dans les distributions des ressources.

Le projet de développement du système de santé a été développé sur deux principaux volets. Le premier comme projet parce qu'il se penchera principalement sur la santé maternelle et infantile tout en améliorant la prestation des services de santé par l'extension et le renforcement du système de santé dans les zones de santé ciblées. Le second volet comme une plateforme d'harmonisation des partenaires techniques et financiers autour du ministère de la Santé publique. Ce qui a permis de créer une dynamique entre ces partenaires et le ministère de la Santé publique dans le but d'aligner leur intervention dans les zones de santé ciblées. Le PDSS est un projet différent



Le PDSS vise à améliorer la santé de la femme et de l'enfant

provinces de Mai-Ndombe, Kwilu, Kwango, Équateur, Tshuapa, sud-Ubangi, Mongala, Haut-Katanga, Lualaba, Maniema et Haut-Lomami.

Pour le ministre de la Santé publique, ce projet qui s'inscrit dans la vision de la couverture sanitaire universelle comprend trois composantes, à savoir l'amélioration de l'utilisation et de la qualité des services de santé par le financement basé sur les résultats, l'amélioration de la gouvernance, la contractualisation, l'accompagnement et le renforcement de l'administration de la santé et le renforcement de la performance du système de santé, financement, politique de santé et capacités de surveillance.

Les premières bénéficiaires de ce nouveau projet financé par la BM sont les femmes et les enfants de moins de 5 ans vivant

des autres parce qu'il est ancré au sein du ministère de la Santé publique et il est coordonné par la direction d'études et de planification dudit ministère. Outre son objectif premier, celui d'améliorer la santé de la femme et de l'enfant, le PDSS contribuera à la correction des dysfonctionnements systémiques évoqués dans le plan national de développement sanitaire pour la période allant de 2016 au 2020 par l'amélioration du financement des services de santé et les capacités en matière de politique de santé sur plusieurs axes tels que la qualité des ressources humaines requises, l'amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité aux médicaments essentiels, la redynamisation de la participation des communautés à la promotion des services de santé.

Aline Nzuzi

## ENJEUX POLITIQUES

## La majorité présidentielle dénonce un comportement « inacceptable » de certains membres de l'opposition

Selon André-Alain Atundu Liongo, le porte-parole de la plate-forme politique, ces opposants récusent sans raison valable le processus démocratique qu'est le dialogue national. Et de renchérir : « Les deux messages-clés de la majorité aux Congolais sont d'abord un appel à une participation massive à l'enrôlement lancé le 31 juillet au nord-Ubangi et la réaffirmation de l'importance du Dialogue national pour arriver aux élections démocratiques ».

En adoptant une telle attitude, les cadres de l'opposition récalcitrants ont choisi délibérément d'amener le pays « malicieusement » dans un schéma insurrectionnel, a déploré André-Alain Atundu Liongo. Il en a profité pour réaffirmer le soutien de la classe politique au facilitateur international Edem Kodjo. « Le facilitateur a le soutien de tout le monde sauf d'une portion congrue et radicalisée de l'opposition », a-t-il affirmé. Une allusion claire à l'UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social) qui a réaffirmé son refus de participer à un dialogue politique. André-Alain Atundu s'est insurgé contre cette position d'autant plus que « le pouvoir en place a satisfait à l'essentiel des exigences de l'opposition dont la présence d'un facilitateur international désigné par l'Union africaine, la présence d'un groupe international d'appui au facilitateur et la libération des prisonniers ».

Des sources indiquent le passage d'une délégation de l'opposition au siège de l'Union africaine pour

récusé le facilitateur Edem Kodjo au moment où cette organisation régionale a renouvelé sa confiance au concerné. Pour le porte-parole de la majorité présidentielle, la réussite du processus démocratique va dans l'intérêt de la RDC et, surtout, de l'Afrique qui en a pris le leadership. « L'Union africaine a pris le leadership dans la recherche des solutions à un problème africain. Edem Kodjo n'est pas n'importe qui. C'est l'ancien secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine et l'ancien Premier ministre du Togo », a-t-il dit. Selon lui, il ne faut pas voir ce soutien politique de la majorité à Edem Kodjo comme une réaction politique à la position adoptée par l'opposition radicale mais plutôt un encouragement aux efforts inlassables du Togolais pour la tenue du Dialogue en RDC.

Dès lors, le meeting populaire de la majorité présidentielle a permis de réaffirmer cette position. En réponse aux critiques sur le choix d'une journée ouvrable le 29 juillet au stade Tata-Raphaël de Kinsha-

sa, André-Alain Atundu Liongo a insisté sur le fait qu'il n'était pas contraire à la Constitution. « Une journée ouvrable est une journée d'activité politique ordinaire. Le plus gros de nos troupes sont des gens des professions libérales et des indépendants », a-t-il indiqué. Les différents partis politiques de cette plate-forme ainsi que leurs alliés ont pris part à ce meeting pour réaffirmer leur soutien au dialogue politique convoqué par le chef de l'État. Lors du meeting qui a réuni des dizaines de milliers de personnes, son secrétaire général Aubin Minaku a déclaré que ceux qui ne veulent pas du Dialogue cherchent à créer des troubles et le chaos.

L'objectif du meeting n'est pas un test de popularité, a tenu à mettre en garde André-Alain Atundu. Pour autant, le défi de la mobilisation a constitué le principal indicateur de réussite de cette manifestation. En effet, tout en se félicitant de la bonne tenue du meeting de l'opposition qui a drainé des dizaines de milliers de personnes, Lambert Mende, ministre de l'Information, a constaté que le meeting de la majorité a connu une participation bien plus importante. Une preuve, selon lui, que les Congolais ont montré une préférence pour le débat d'idées.

Laurent Essolomwa

## MUSIQUE

## Libération sous caution de Koffi Olomide

Le chanteur RD-congolais a été libéré parce qu'il n'y a eu aucune plainte déposée contre lui, affirme son avocat.

Les choses sont allées très vite le 30 juillet. Après que le tribunal a rejeté la demande de mise en liberté provisoire sollicitée par les avocats de Koffi Olomide, ces derniers sont montés au créneau pour faire valoir certaines clauses du Code pénal congolais qui plaident en faveur du prévenu. C'est notamment le cas de l'article 3 qui exige que la victime se plaigne avant que le parquet puisse agir et que la justice examine le fait. Or, dans le cas d'espèce, a argumenté la défense du chanteur, le parquet n'avait pas le fait en cause étant entendu que l'incident s'est produit au Kenya sur un territoire étranger. La défense a démontré que les images, du reste, issues des faits qui se sont passés à l'aéroport du Kenya ne suffisaient pas pour incriminer Koffi Olomide.

Bien plus, aucune trace de violence n'est visible sur le corps de la danseuse qui ne s'est pas non plus portée plaignante dans cette affaire « brodée de toute pièce », selon les avocats. « Pour que notre justice soit compétente à examiner ce fait-là [Coups de Koffi contre la danseuse], il faut que la victime [la danseuse] se soit plainte avant le parquet ne puisse agir. Il s'est fait

que dans le dossier du parquet, il n'y avait pas cet élément fondamental, la plainte de la victime », a expliqué Me Ruiffin Lukoo, l'avocat de Koffi. Et pour terminer, le Kenya n'a pas communiqué de manière officielle avec la RDC sur cette affaire relativisant ainsi la portée des accusations portées contre la star notamment par des ONG de défense des droits des femmes.

Ces arguments ont pesé et influencé la libération sous caution de la star dont les avocats ont, par ailleurs, démontré qu'elle n'avait aucune raison de se soustraire de la justice. Vedette bien connue ayant ses principaux intérêts en RDC et disposant d'une résidence bien identifiée, le profil d'Antoine Agbepa avait rassuré ses juges qui lui ont finalement accordé la liberté provisoire sollicitée au grand bonheur de sa famille et de ses fans. Toutefois, cette libération du chanteur ne l'exonère pas des charges qui pèsent toujours sur lui, l'instruction étant censée se poursuivre, apprend-on.

Pour rappel, le « Jeune Pato » a été filmé, il y a neuf jours, à son arrivée à l'aéroport de Nairobi, en train de donner un violent coup de pied à l'une de ses danseuses. La scène lui a valu des démêlés judiciaires avec la justice congolaise quarante-huit heures après son expulsion du Kenya.

Alain Diasso

## FORMATION CONTINUE

## La Sopecod organise une matinée scientifique sur l'infection à VIH

La réflexion, qui rentre dans le cadre de l'enseignement post universitaire, a tablé sur la transmission et la prise en charge de cette maladie chez les enfants.

La Société des pédiatres du Congo démocratique (Sopecod) a organisé, le 30 juillet, dans la salle Frère Carolus du Centre de rééducation des handicapés physiques, à Gombe, une matinée scientifique sur thème : « Infection à VIH : de la transmission à la prise en charge ». Pour cette journée scientifique consacrée au VIH, l'orateur principal a été le point focal de la Sopecod à l'hôpital de Kalembe-Lembe, le Dr Faustin Kitetele. Dans l'introduction de son exposé, ce dernier a rappelé aux participants que le VIH-sida, qui est, à ce jour, devenu un problème de santé publique, ne concerne pas seulement les hôpitaux, les centres spécialisés, etc.

Cet exposé se focalisé sur la genèse de l'infection à VIH sur l'enfant jusqu'à ce jour, en évoquant l'approche actuelle et les dernières recommandations de l'OMS dans la prise en charge et le traitement de cette maladie. Plusieurs thématiques ont donc été abordées pendant cette séance dont l'immunologie et la virologie, l'histoire naturelle de l'infection à VIH chez l'enfant, le traitement, la prophylaxie et les défis actuels (en ce qui concerne la prise en charge et le dépistage des enfants atteints par le VIH). « Bien que le pays ne les ait pas encore adoptées, il était important que les prestataires des soins puissent être au courant des approches et des avancées actuelles en ce qui concerne la prise en charge des enfants atteints du VIH », a précisé le Dr Faustin Kitetele.

Expliquant les motivations de cette activité, le président de la Sopecod/Kinshasa, le Dr Honoré Tshamala, a noté que ce rendez-vous scientifique mensuel

visait à combler les lacunes liées à la formation reçue à l'université. Il a notamment appelé les sociétaires de cette société savante, les médecins et infirmiers oeuvrant dans le domaine de la pédiatrie à mettre la main à la pâte en vue de renverser la tendance de la maladie, le VIH-sida, qui est devenu un véritable problème de santé publique en RDC et dans la sous-région. « Nous sommes une société savante et nous devons, en tant que telle, être partenaire des universités et assurer la formation continue », a-t-il expliqué. Dans cette formation continue, a-t-il poursuivi, il faut faire mieux en essayant de colmater les brèches parce que notamment en ce qui concerne le VIH, il n'y a pas un programme dans les universités si ce n'est que les aperçus généraux. À l'en croire, en ce qui concerne la prise en charge, il y a encore des déficits qu'il faut combler. « La journée vise donc à combler ces déficits non seulement dans les connaissances mais également dans la prise en charge du VIH chez les enfants », a insisté le président de la Sopecod/ville de Kinshasa.

Soulignant l'importance de cette matinée scientifique, le principal orateur du jour, le Dr Faustin Kitetele, a noté qu'étant des hommes de science, les sociétaires de la Sopecod ou les pédiatres de la RDC devraient régulièrement mettre à jour leurs connaissances pour mieux prendre en charge leurs patients. La prochaine séance tablera sur la cardiopathie. Elle développera notamment la mise au point des cardiopathies par des moyens simples. La RDC, a souligné le président urbain de la Sopecod, a déjà formé cent cinq pédiatres dont les deux derniers venaient d'être admis dans cette société savante et dont la venue a été saluée, dans la salle, par leurs collègues. La séance du jour a été clôturée par la remise des brevets aux participants.

Lucien Dianzenza

## JEUX OLYMPIQUES 2016

## Rosa Keleku portera l'étendard de la RDC à Rio

Agée de dix-neuf ans, l'athlète aura cet honneur pour avoir été la première congolaise à se qualifier à cette compétition à l'issue du tournoi qualificatif de Taekwondo chez les moins de 49 kg organisée en février dernier au Maroc.

La RDC prendra part, à travers ses athlètes, aux Jeux Olympiques 2016 qui se dérouleront du 5 au 21 août à Rio de Janeiro au Brésil. Pour ce faire, toutes les batteries sont en train d'être mises en branle au niveau du ministère des Sports et Loisirs pour garantir une participation qualitative du pays à cette compétition de haute portée internationale. C'est dans ce cadre qu'il faudra situer l'audience que le ministre Denis Kambayi avait accordée, le 30 juillet, dans son cabinet à l'athlète Rosa Keleku, vice-championne d'Afrique de Taekwondo chez les moins de 49 kg. Cette dernière a été désignée porte étendard de la RDC à cette grande compétition. Le ministre des Sports lui a remis, juste pour la symbolique, le

drapeau de la RDC qu'elle sera amenée, avec ses pairs, à défendre dans les disciplines où ils vont concourir.

Agée à peine de dix-neuf ans, Rosa Keleku entend faire bonne figure à Rio. Elle mesure parfaitement la hauteur de sa charge, elle qui a été la première congolaise à décrocher sa qualification pour les Jeux Olympiques de Rio à l'issue du tournoi qualificatif organisé en février dernier au Maroc. « Les enfants qui doivent être au front doivent savoir que toute la République les regarde. Il faut toujours gagner. (...) Vous avez cette grande responsabilité », s'est exprimé le ministre en guise d'encouragement aux athlètes congolais.

La délégation congolaise déjà présente sur place à Rio est composée, outre du secrétaire général-adjoint du Comité olympique congolais, Honoré Mazombo, de huit athlètes et quatre entraîneurs.

D'autres membres de la délégation quittent Kinshasa ce 2 août.

A.D.

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

# Serge Pepin Itoua Poto exhorte les agents de l'ordre à éviter les comportements déviants

Le contrôleur de l'opération Araignée II, le colonel de police Serge Pépin Itoua Poto, l'a officiellement signifié, le 30 juillet, à l'occasion du rassemblement régimentaire mixte de la police avec d'autres composantes de la force publique impliquées dans l'opération Araignée 2 chargées de lutter contre le banditisme dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

S'adressant à la troupe au cours de ce rassemblement, Serge pépin Itoua Poto a souligné quelques pratiques honteuses et déviantes commises par certains agents de la police. Selon l'orateur, ces pratiques blâmables n'honorent pas la force publique en général et le métier de police en particulier. « Les agents de la force publique sont soumis à une obligation de réserve, la police n'est pas synonyme du rançonnement, de l'extorsion des fonds des citoyens. Ainsi, tous les policiers ne sont pas responsabilisés pour demander les documents aux automobilistes sur la voie publique, ce travail est réservé exclusivement aux policiers de l'unité de circulation routière. Le contrôle des documents dans les magasins ou autres établissements de commerce revient à la police administrative, celui qui se fera prendre s'exposera la rigueur de la loi », a prévenu Serge Pépin Itoua Poto.

Interrogé sur l'importance de la communication du colonel Serge Pépin Itoua Poto, le nouveau adjoint au



poste du commandement opérationnel de l'opération araignée II, le commandant Gakegni Zéphirin, a d'abord témoigné sa gratitude au coordonnateur de cette opération, le général de brigade Jean Olessongo Ondaye, qui a bien voulu jeter, se-

lon l'orateur, son dévolu sur sa personne en vue de sa nomination à ces nouvelles fonctions. « À travers sa communication et conformément aux instructions de la hiérarchie, le colonel Serge Pépin Itoua Poto a rappelé les normes et les principes

d'éthique et de déontologie policière, il a déploré certains comportements déviants de quelques policiers, ces attitudes négatives portent atteinte au renom de la police nationale et de cette opération. En vue de la réussite effective

de cette opération, il a rappelé à l'ensemble des troupes impliquées à l'opération et aux principaux responsables des secteurs opérationnels quelques normes des comportements», a-t-il indiqué.

Séverin Ibara

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés

ECONOMIE  
POLITIQUE  
REFLEXIONS  
SPORT  
SOCIÉTÉ  
ART, CULTURE, MÉDIA  
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepêchesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.fr)

[www.ediac-congo.com](http://www.ediac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis Sassou-Nguesso  
Brazzaville - République du Congo  
[reg@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:reg@lesdepêchesdebrazzaville.fr)



## JEUNESSE ET ÉDUCATION CIVIQUE

# Les responsables exhortés à interioriser les outils et enseignements reçus

Les vingt-huit participants à l'atelier méthodologique sur le processus de révision des politiques nationales de la jeunesse et de l'éducation civique ont été formés du 28 au 29 juillet dans la ville océane à la maîtrise des outils méthodologiques du processus de consultation en vue de la collecte des données des parties prenantes.

Axé sur la méthode accélérée de recherche participative, le processus de révision initié par le ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique en partenariat avec l'Unesco a réuni, pendant deux jours, les directeurs départementaux de la Jeunesse et de l'Éducation civique invités à participer activement aux enseignements et aux exercices participatifs des simulations du processus délivrés par une équipe de trois experts. Au terme des travaux, les participants venus des départements de la Likouala, des Plateaux, du Pool, de la Lékoumou, du Niari et de Pointe-Noire ont appris les techniques de conduite de l'entretien semi-direct, la matrice d'arrangement par ordre de préférence, la matrice de planification, les exercices pratiques, les simulations de travail de terrain, le choix des

localités échantillons par département. «*Mettez en application ce que vous avez reçu, faites votre devoir de citoyen de la République. Je vous invite donc à interioriser les enseignements et outils que vous avez appris afin de les transmettre fidèlement lors de la formation des formateurs aux membres des équipes locales qui seront déployées lors des travaux de collecte. Soyez véritablement à l'écoute des jeunes. Recueillez leur point de vue et leurs préoccupations*», a dit Mathieu Mouloungui, directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique à la fin des travaux.

La révision des politiques nationales de la jeunesse et de l'éducation civique est née du constat selon lequel l'élaboration des politiques existantes n'avaient



La photo de famille des participants à l'atelier crédit photo «Adiac»

par largement pris en compte la diversité des préoccupations croissantes des jeunes face à l'évolution politico-sociale du

pays. C'est donc une réponse au besoin d'adapter les actions à la stratégie opérationnelle 2014-2021 de l'Unesco sur la jeunesse

qui oriente ses activités de base sur le développement des jeunes en Afrique.

Hervé Brice Mampouya

## COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

## La finale féminine de Madingou aura une nouvelle affiche

La finale de la Coupe du Congo dames se jouera, le 14 août, au stade de Madingou en lever de rideau de la finale masculine. Mais, pour cette édition 2016, l'une des deux finalistes des quatre dernières années, à savoir l'AC Léopards et AC Colombe, ne sera pas au rendez-vous de Madingou dans la Bouenza, en raison du tirage au sort.

Le tirage au sort des demi-finales de la Coupe du Congo de football féminin effectué la semaine der-

rière coupe du Congo des quatre dernières éditions, s'affronteront en demi-finale pour une place en finale. AC Léopards, quadruple vainqueur de cette compétition, remet son titre en jeu ce 2 août devant le public sportif brazzavillois face à l'AC Colombe son adversaire de cette finale. La deuxième demi-finale mettra aux prises, quant à elle, FCF la Source contre Espérance Muchanga (CESB). Deux rencontres pleines d'enjeux dès lors que les quatre concurrents veulent chacun s'of-

frir une place à la finale qui se jouera devant le couple présidentiel et ses invités. Les demi-finales retours se joueront le 7 août. AC Léopards recevra à Pointe-Noire l'AC Colombe et CESB / FCF la Source à Brazzaville. Parlant des chances des deux équipes, l'AC Léopards part avec un avantage moral car des quatre

## PARUTION

## Jean-Christophe Nzaba partage ses souvenirs de l'au-delà dans «Le séjour des morts»

En publiant l'ouvrage «Le séjour des morts» aux Éditions Mélibée, Jean-Christophe Nzaba entre de facto dans la cour des jeunes écrivains congolais à la muse fertile.



Son ouvrage bouleversant et fascinant a été présenté, le 30 juillet, au Centre culturel Jean-Baptiste (Tati)-Loutard à Pointe-Noire en présence d'Alphonse Kala, directeur départemental du Livre et de la Lecture publique, de Pointe-Noire et de plusieurs hommes de lettres. Écrit en 256 pages, Le séjour des morts nous transporte dans le monde mystérieux des morts et dont le commun des mortels ne peut en saisir les méandres. Et pourtant, Jean-Christophe Nzaba a franchi le rubican en partageant dans son livre son expérience vécue du côté des morts. Cette réminiscence de son long sommeil comateux qui l'avait éloigné du monde des vivants en 2001 est reproduite dans les moindres détails dans l'ouvrage qui a fait l'objet d'un débat riche et passionnant après la critique littéraire

de Pierre Mabilia qui a passé en revue les 266 pages du livre qui, comme un gouvernail, aide l'âme à s'orienter dans l'au-delà, à dominer la situation et à s'élever dans les demeures de paix.

Subdivisé en deux grandes parties, à savoir Le guide du mort et Le règne millénaire de Jésus Christ, l'auteur ouvre par ses écrits à tout enfant de Dieu et tout chercheur les portes de la mort. Il en a élaboré un guide et révélé par la même occasion le contenu de la première résurrection. Le plan de la tombe, du sacrifice à la prison, la résurrection spirituelle, l'incarnation et la réincarnation des âmes, les lois et les prophètes du règne, le guerrier de l'Éternel des armées, les enseignements du guerrier de l'Éternel des armées sont les autres sous-thèmes développés dans l'ouvrage qui pose indirectement la problématique de l'existence ou non d'une vie après la mort.

Né à Mouyondzi dans le département de la Bouenza, Jean-Christophe Nzaba est entrepreneur congolais.

Après des études supérieures d'économie à Brazzaville puis à Grenoble en France, il travaille dans une société de bois avant de créer sa propre entreprise. En 2001, il tombe gravement malade et «entre» dans la mort. Cette expérience changera radicalement sa vie. Nourri par la foi chrétienne, il relate son expérience et élabore, sur la base des réalités vécues, une théorie des êtres spirituels. Il est marié et père de trois enfants.

Hervé Brice Mampouya



Un extrait du match AC Léopards-CESB «Adiac»

nière par la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a fixé le public sur les combinaisons des demi-finales de la coupe féminine. AC Colombe reçoit AC Léopards et CESB affronte FCF la Source au stade Alphonse-Masamba-Débat.

AC Léopards et AC Colombe, les deux habitués de la finale de la

frir une place à la finale qui se jouera devant le couple présidentiel et ses invités. Les demi-finales retours se joueront le 7 août. AC Léopards recevra à Pointe-Noire l'AC Colombe et CESB / FCF la Source à Brazzaville.

Parlant des chances des deux équipes, l'AC Léopards part avec un avantage moral car des quatre

que l'AC Léopards avait tiré son épingle jeu. Le vainqueur à l'issue de cette double confrontation affrontera le vainqueur de la double confrontation entre la Source-CESB. Ce qui change l'affiche de la finale de la Coupe du Congo de football féminin, l'édition de Madingou.

Charlem Léa Legnoki

## CHALLENGE ISSA HAYATOU U-17

## Les Diables rouges gagnent le trophée mis en jeu

**Premiers avec huit points, les Congolais se sont adjugés du trophée mis en jeu par l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale en faisant jeu égal d'un but partout le 31 juillet au stade Alphonse Massamba-Débat face aux Léopards de la République démocratique du Congo.**

C'est le plus beau cadeau qu'ils donnent au ministre Léon Alfred Opimbat à l'occasion de la célébration de la journée nationale du Sport. Les Congolais savaient à quoi s'en tenir après une victoire miraculeuse de la RDC face au Cameroun 4-3 alors que les Lionceaux Indomptables menaient après 25 minutes 3-0. Stephen Zobo a signé un doublé à la 2<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> minute. James Eto'o a marqué le troisième but à la 25<sup>e</sup> minute. Après l'heure de jeu, le Cameroun a grillé sa précieuse carte pour ainsi dire. La réduction de Shadrack Longomo à la 34<sup>e</sup> minute a été le tournant du match. Sadoc Mutayiya trois minutes après et Andy Luzayamo a achevé le travail en inscrivant les deux autres buts à la 39<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> minute. Avec 7 points+5, le Cameroun n'avait plus rien à espérer. Et sa défaite a donné au match RDC-Congo, comptant pour la 6<sup>e</sup> journée, l'allure d'une finale.

Les deux Congo se sont séparés sur un score de parité d'un but partout. Les Diables rouges



La joie des Congolais après l'ouverture du score (Adiac)

avaient ouvert le score à la 10<sup>e</sup> minute par l'entremise de Bercy Langa. Les Léopards cadets ont égalisé à la 20<sup>e</sup> minute sur un penalty transformé par Mar-

doché Ebene.

Cinq minutes plus tard, Danich Oboua, le gardien congolais a repoussé le tir de Mardoché Ebene sur le deuxième penalty

que l'arbitre avait accordé à la RDC. Les Diables rouges dominent la seconde période en se créant deux énormes oppor-

tunités mais ils ont manqué de réalisme. A la 51<sup>e</sup> minute, Aldo Mantouari bien servi par Bercy Langa frappe dans le petit filet extérieur. A cinq minutes de la fin, Edouard Mountou va lui

aussi constater le manque de réussite. Sa frappe s'écrase sur la barre transversale.

Ce nul a beaucoup fait du bien aux Congolais qui terminent la compétition en tête avec huit points. La RDC a chipé la deuxième place au Cameroun à la différence de buts (7 points+6 pour la RDC contre 7 points+5 au compteur des Camerounais). Le Gabon (6 points) se contente de la 4<sup>e</sup> place après avoir laminé le Tchad 7-0. C'est sur un cafouillage que les Panthères trouvent la faille. Mais dans le reste de temps ses attaquants ont brillé de mille feux. Fath Nzengué a inscrit un triplé respectivement à la 53<sup>e</sup>, 60<sup>e</sup> et 70<sup>e</sup> minute. Levy Mendome a marqué à la 32<sup>e</sup> et 35<sup>e</sup> minute puis Lois Engoualy a inscrit le dernier but sur penalty. Le Gabon a, par contre, gagné les distinctions individuelles. Levy Mendome du Gabon a été sacré meilleur joueur du tournoi. Fath Nzengué (Gabon) est le meilleur buteur avec 5 réalisations. Le Tchad a reçu le trophée de fair-play. Après Brazzaville, les regards de l'Uniffac sont désormais tournés vers Libreville qui accueille, en octobre prochain, le tournoi féminin des U-20.

James Golden Eloué

## JOURNÉE NATIONALE DU SPORT

## Des milliers de marcheurs parcourent plus de 15 km

**La marche sportive est l'épreuve qui avait été retenue pour la célébration de la journée nationale du sport. Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, la ministre du Tourisme et des Loisirs, Arlette Soudan-Nonault, ont pris part à l'activité.**

A côté de ces membres du gouvernement, les étudiants, les responsables des fédérations sportives nationales, les clubs des marcheurs et bien d'autres qui, par engouement, rejoignent les rangs des marcheurs à différents niveaux du trajet de plus de 15 km dont

au rythme des pas de ces derniers le long du parcours, entrecoupé par des exercices d'éirement.

La ministre Arlette Soudan-Nonault s'est dite satisfaite de l'initiative sportive. « Pour être bien en tant qu'humain, il faut faire du sport, avoir une

autres, de brûler les calories mais elle lui a permis d'apprécier la nature notamment la belle sur Kinshasa du haut du pont du 15 août. Le ministre des Sports a, quant à lui, souligné que « *Le sport doit accompagner le quotidien des Congolais parce qu'il permet notamment de réduire les facteurs de risque sur la santé* ». Il a par ailleurs évoqué la possibilité de créer toute une fédération dédiée à la marche sportive qui rassemblera les clubs des marcheurs



Les marcheurs parmi lesquels Pierre Lechantre, les ministres Arlette Soudan-Nonault et Léon Alfred Opimbat à l'arrière-plan Crédit photo Adiac

le ministère des Sports a été le point de départ et de chute en passant notamment par la case de Gaulle, le pont du 15 août (viaduc), le rond-point la Coupole... Les cyclistes ont d'ailleurs rejoint les marcheurs, sur leurs vélos, pédalant

forme physique permettant d'accomplir les tâches quotidiennes », a-t-elle dit. L'entraîneur des Diables rouges de football, Pierre Lechantre, ne l'a pas contredit même pour celui-ci, en dehors de ce que la marche permet, entre

pour mieux structurer la discipline. Selon lui, un comité, dirigé par l'ancien directeur général des Sports, Auguste Etsala, a déjà été mis en place et travaille d'arrache-pied à ce propos.

Rominique Nerplat Makaya

## CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Encore des matches remis dans le programme de la 27<sup>e</sup> journée

Dès la fin du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac), le championnat congolais entamera, le 1<sup>er</sup> août, sa 27<sup>e</sup> journée.

Au stade Alphonse-Massamba-Débat, l'Etoile du Congo recevra Munisport puis en seconde explication, l'Interclub sera aux prises à Pigeon vert. Le mercredi 3 août, pendant que le stade Alphonse-Massamba-Débat va abriter les matches comptant pour les demi-finales aller de la Coupe du Congo, le complexe sportif de Pointe-Noire accueillera Nico-Nicoyé-Saint Michel de Ouenzé et La Mancha-Patronage Sainte-Anne. Cette 27<sup>e</sup> journée va se clôturer le 4 août à Brazzaville par des rencontres qui mettront aux prises la Jeunesse sportive de Poto-Poto à V Club Mokanda et Tongo FC aux Jeunes Fauves.

Les matches Kondzo-AS Kimbonguela, AS Cheminots-jeunesse sportive de Talangai, AC Léopards-Association sportive Ponténégrine puis Cara-Diables noirs sont reportés en raison des demi-finales de la Coupe du Congo. Le règlement de la compétition a exclu les barrages pour une éventuelle montée ou maintien. C'est désormais officiel. Les quatre dernières équipes descendront en Ligue 2. Les équipes classées premières des zones A et B du championnat Ligue 2 accèdent à l'élite. « L'arrêt du championnat, pour quelque raison que ce soit, ne saurait être évoqué pour une remise en cause de l'alinéa précédent. Dans ces conditions, le classement de la date d'interruption de la compétition, seul comptera, pour la relégation en division inférieure », précise le règlement du Championnat national en son article 23. Les équipes mal classées sont informées.

J.G.E.